

Mr. Baker (Grenville-Carleton), seconded by Mr. Kempling, moved,—That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Privileges and Elections.

And debate arising thereon;

The hour for Private Members' Business expired.

Changes in Committee Membership

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 65 (4) (b), membership of Committees was amended as follows:

Mr. Clarke (Vancouver Quadra) for Mr. Yewchuk on the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

Mr. Goodale for Miss Nicholson on the Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs.

Returns and Reports Deposited with the Clerk of the House

The following paper having been deposited with the Clerk of the House was laid upon the Table pursuant to Standing Order 41 (1), namely:

By Mr. Ouellet, a Member of the Queen's Privy Council,—Report of the Ministry of State for Urban Affairs for the fiscal year ended March 31, 1976, pursuant to section 22 of the Government Organization Act, 1970, chapter 14, R.S.C., 1970 (2nd Supplement). (English and French).—Sessional Paper No. 302-1/31.

At 4.54 o'clock p.m., the House adjourned until Monday at 2.00 o'clock p.m., pursuant to Standing Order 2 (1).

M. Baker (Grenville-Carleton), appuyé par M. Kempling, propose,—Que ce bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des privilèges et élections.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires émanant des députés est expirée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Clarke (Vancouver Quadra) en remplacement de M. Yewchuk sur la liste des membres du Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Goodale en remplacement de M^{lle} Nicholson sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au Greffier de la Chambre, est déposé sur le Bureau de la Chambre, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Ouellet, membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport (en français et en anglais) du département d'État chargé des Affaires urbaines, pour l'année financière terminée le 31 mars 1976, conformément à l'article 22 de la Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement, chapitre 14, S.R.C., 1970 (2^e supplément). (Document parlementaire n° 302-1/31).

A 4 h. 54 de l'après-midi, la Chambre s'ajourne à lundi, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.